

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire
statuant sur les comptes de l'exercice 2009



RAPPORT ANNUEL 2009



**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009**

RAPPORT ANNUEL 2009





▶ INTRODUCTION AU RAPPORT DE GESTION PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
▶ CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
▶ ORDRE DU JOUR	8
▶ RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
CHAPITRE I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	10
1.1 - Exploitation	10
1.2 - Chiffre d'affaires	15
1.3 - Investissements de l'exercice	16
CHAPITRE II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE	19
CHAPITRE III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	24
CHAPITRE IV - PERSPECTIVES	24
CHAPITRE V - NOTE SUR LA VALEUR DU TITRE PALMCI	25
CHAPITRE VI - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS	25
▶ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	26
Rapport général	
Rapports spéciaux	
▶ TEXTE DES RESOLUTIONS	31
▶ ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31 DECEMBRE 2009	32

INTRODUCTION AU RAPPORT DE GESTION PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames, Messieurs les actionnaires.

L'environnement mondial a été principalement placé sous le signe de la plus « grande crise » économique d'après-guerre !

L'année 2009 a commencé dans la « traine » de la violente crise financière mondiale débutée en mars 2008. Nous avons assisté alors à une chute rapide des cours des huiles qui avaient été presque divisés par trois .

Le pic avait été enregistré en mars 2008 à 1.300 \$/T et l'année 2009 a commencé avec des cours à moins de 500 \$/T. Ils sont ensuite remontés progressivement pour s'établir en fin d'année autour de 800 \$/T. Ce qui correspond pour la Côte d'Ivoire à des valeurs de 350 à 400 F/kg du prix de vente de l'huile brute AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile) . Soit le double environ du prix minimum interprofessionnel. La gestion de ces

fluctuations de prix a été complexe pour les opérateurs.

Parmi les faits majeurs de l'année 2009 pour la filière palme, notons l'évolution de la formule AIPH qui règle, de manière interprofessionnelle, la question de l'adaptation des prix nationaux aux évolutions des cours mondiaux. Suite au séminaire de Bassam, et à la demande des organisations de planteurs, une partie substantielle de la valeur a été transférée au prix du régime qui passe de 10% à 11,8% de celui de l'huile, soit une augmentation relative de près de 18% de sa valeur. Cette évolution, qui a coûté plus de 4,3 Milliards de FCFA à Palmci sur l'exercice, va néanmoins dans le sens de l'extension du verger des plantations villageoises. Ce qui, à terme, devra améliorer la compétitivité de nos produits.

La gestion de notre filière repose sur de bonnes relations entre les organisations des planteurs et les entreprises industrielles, huileries et raffineries. Tous les maillons de la chaîne souffrent d'un manque de compétitivité et notre entreprise mise sur l'amélioration rapide de cette situation qui nous rend vulnérable face à nos concurrents asiatiques. Ces efforts se déclinent en deux volets d'investissements : dans les champs et dans les usines. Palmci a décidé d'y consacrer 55 milliards de FCFA sur trois ans. Vous avez sans doute vu dans les media notre communication sur l'emprunt obligataire que nous avons lancé pour 15 milliards de FCFA. Le reste des fonds sera mobilisé auprès des bailleurs sous-régionaux et internationaux à long terme comme la BOAD, la BAD et les autres bailleurs occidentaux. Ces mêmes bailleurs montrent également leurs intérêts pour appuyer l'initiative de Palmci d'amélioration de la productivité des plantations villageoises et leur extension. Cette opération se fera en collaboration avec les coopératives dont le bon fonctionnement sera essentiel à la réussite de cette relance. Elle permettra aux planteurs individuels d'améliorer la qualité du matériel végétal, de rendre accessible les engrais et d'étendre les surfaces.

Le gouvernement a décidé de lancer un troisième plan palmier. Ceci est excellent, et nous nous inscrirons tous dans cette dynamique. Mais il se pose le problème des marchés : la Côte d'Ivoire est déjà excédentaire, et le marché mondial est inaccessible en raison de notre manque de compétitivité. Seuls les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO, lourdement déficitaires (200.000 T pour l'un, 800.000 T pour l'autre) peuvent assurer notre débouché. Les traités inter-Etats, qui constituent les engagements des pays membres dans ces grands projets, nous y encouragent. Malheureusement, beaucoup de ces pays ne respectent pas les accords : ils sont soit victimes de la fraude, soit initiateurs de mesures indirectes leur permettant d'interdire nos produits. Ce troisième plan Palmier restera un mot creux si l'action concrète de l'Etat ivoirien, des institutions régionales et internationales ne s'exerce pas pour faire respecter les traités.

INTRODUCTION AU RAPPORT DE GESTION PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La population mondiale croîtra d'ici 2020 de 11,6% (7,5 milliards d'hommes) ! La consommation per capita moyenne devrait, avec l'amélioration des niveaux de vie, augmenter aussi de 5 % et ce sera 22,7 millions de tonnes d'oléagineux supplémentaires qui seront nécessaires en plus des 132,8 millions de tonnes produits en 2009. Si les biocarburants poursuivent leur croissance, ce sera plus de 10 millions de tonnes en sus.

La productivité du palmier à huile, avec 3,8 T/ha est 9 fois plus forte que celle du soja, la seconde plante oléagineuse mondiale. On voit l'immense champ qui s'offre à nous dans un contexte où les terres favorables à la culture du palmier nécessitent un climat tropical humide, voisin de l'équateur de 5 à 7 ° seulement.

Cette culture est néanmoins la proie de critiques croissantes des ONG : déforestation, pollution, destruction des espèces protégées et de la biodiversité. Ce flot de reproches, principalement à l'encontre du Sud-Est asiatique, a motivé la Banque Mondiale à faire le point de ces problèmes ; et elle nous a invités à y participer. Nous plaiderons que la palmiculture africaine, bien différente de l'asiatique, loin de s'attaquer à la forêt, s'implante sur des friches, mobilise des populations en quête de revenus tout en respectant leur habitat, en permettant l'accès au soin et à l'éducation au sein des campagnes.

Voici chers actionnaires, dans quel contexte mondial complexe mais prometteur se bâtit notre entreprise.

Sur le terrain qui nous intéresse ici même, vous constaterez que nos rendements progressent fortement, 16,9 T/ha en 2009 contre 13,5 T/ha en 2008 améliorant notre production (279 876 T d'huile brute produite contre 251.760 T en 2008). Nous avons encore de graves problèmes avec les huileries, qui sont anciennes et vétustes. Nous allons donc les renouveler par tranches. Ainsi, cette année, Ehania, Irobo et Toumanguié sont rééquipées pendant que Neka et Blidouba reçoivent de nouvelles chaudières. Nous poursuivrons avec Boubo et allons mettre en place un plan de maintenance renforcé.

Palmci et Phci ont fusionné ; notre société sœur Sania réinvestit dans une nouvelle raffinerie capable de traiter toute l'huile de Palmci à des coûts inférieurs de moitié de ceux que nous connaissons. Nos commerciaux parcourent la sous-région pour trouver des clients, créer une logistique améliorée, rail ici, petit tanker là, stations de conditionnement avec nos distributeurs. Nos dirigeants s'efforcent de plaider la cause de la Côte d'Ivoire dans les instances régionales et internationales. Nous sommes dans la période difficile où tous ces investissements pèsent sur nos comptes et sur nos activités, nous monopolisant à l'extrême. C'est le propre de toute période de profonde mutation. Palmci et toute la filière doivent s'adapter au monde nouveau où la libre circulation des biens s'oppose à la protection douanière, où le développement social et le respect de l'environnement deviennent les conditions d'exister.

Notons enfin que les résultats de Palmci ont été médiocre, à 2,8 milliards de FCFA. Ceci résulte d'un contexte difficile sur le terrain, avec des activités en complète refonte, d'un environnement mondial troublé, d'un environnement régional souvent hostile. Compte tenu des délais d'exécution des investissements de Palmci et de Sania, nous ne tirerons le bénéfice de notre stratégie huile de palme qu'après la mise en route des installations de ces deux sociétés, soit à la mi-2010.

Mais les progrès des rendements dans nos plantations, les réactions des marchés lorsqu'ils sont libres, les perspectives de la situation mondiale, laissent entière notre confiance dans cette filière.

Yves LAMBELIN
Président du Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Monsieur Yves LAMBELIN.
Administrateurs	Monsieur Alassane DOUMBIA; Monsieur Pierre BILLON; Monsieur David BILLON ; Monsieur Nazaire GOUNONGBE; Monsieur Ranveer SINHG CHAUHAN ; Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO
Commissaires aux Comptes	MAZARS CÔTE D'IVOIRE ERNST & YOUNG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2010 ORDRE DU JOUR

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009 ;
2. Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
4. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation des indemnités de fonction à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2009 ;
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
8. Nomination des Commissaires aux comptes suppléants ;
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts, afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et la proposition d'affectation du résultat.

Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités de la société au cours de l'exercice 2009

Chapitre II : Présentation des comptes de l'exercice 2009
Bilan
Compte de résultat

Chapitre III : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre IV : Perspectives

Chapitre V : Nomination des Administrateurs

I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

1.1-EXPLOITATION

279 876 T contre 251 760 T en 2008 soit une hausse de 28 116 T représentant 11,2%.

1.1.1 - INTRODUCTION

1-1-1-1 Production 2009

Les productions de l'année 2009 ont été les suivantes :

- Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 471 526 T, soit une hausse de 36,2%.
- Production de régimes des plantations villageoises (PV) : 694 911 T soit une augmentation de 3,7%.
- Au total, la production de régimes a été de 1 166 437 T soit une croissance de 14,8%.

L'augmentation de la production par rapport à l'exercice 2008 en PI est le résultat des entretiens et de la fertilisation amorcés depuis 2007 et, en PV, elle est due à une meilleure organisation de la récolte et de la collecte.

Elle est également due, pour 5%, à la consolidation de la production de PHCI qui a été absorbée le 23 juillet 2009 avec effet rétroactif au 1er janvier 2009.

- Le taux d'extraction d'huile de palme de l'exercice 2009 a été de 24%.
- La production d'huile de palme de l'année a été de

1-1-1-2 Résultat 2009

Le résultat net de l'exercice 2009 est un profit de 2 768 millions de FCFA. Comparé à 2008, ce résultat est relativement faible eu égard à la hausse du volume de production. Ce résultat a été négativement impacté par la chute des cours de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste ainsi que par la modification du mécanisme AIPH de fixation du prix d'achat des régimes de palme.

1.1.2 - ENVIRONNEMENT DES ACTIVITES

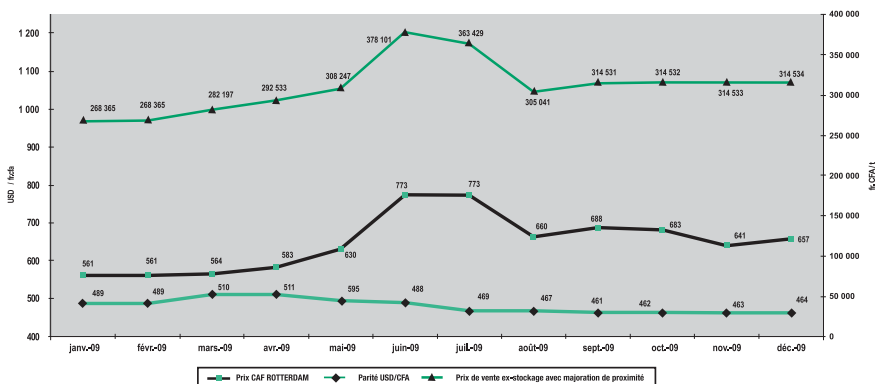
1-1-2-1 L'évolution du cours mondial de l'huile de palme CAF Rotterdam

En 2008, le prix CAF Rotterdam de l'huile de palme a enregistré une hausse régulière jusqu'au mois de juin (1300 \$/T) puis a amorcé une chute brutale jusqu'au mois de novembre (440 \$/T), dans le contexte général de la crise financière mondiale.

En 2009, le cours de l'huile de palme est progressivement remonté de 500 \$/T début janvier jusqu'à 773 \$ /T en juillet pour terminer à 691 \$ /T en décembre. Le cours moyen de l'année a été de 682 \$ /T, contre 962 \$ en 2008. Cette baisse des cours a toutefois été partiellement compensée par l'effet de la parité du dollar par rapport au FCFA.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

EVOLUTION PRIX CAF ROTTERDAM DE L'HPB, PARITE USD/F CFA, PRIX DE VENTE LOCAL DE L'HPB



1-1-2 Fonctionnement du mécanisme de fixation des prix de l'huile de palme brute et des régimes de palme

A l'issue d'un atelier organisé par l'AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile) en février 2009, le mécanisme de détermination des prix de l'huile de palme et des régimes de palme a subi les modifications majeures suivantes :

- La périodicité de la fixation des prix est ramenée de trois mois à un mois
- Les prix sont fixés à partir du cours moyen CAF Rotterdam des quatre semaines précédant celle pendant laquelle les prix sont fixés.

Ces deux dispositions permettent de fixer des prix qui ne sont pas déconnectés de la réalité du marché

- Dorénavant, c'est le chiffre d'affaires net qui est réparti entre les planteurs et la première transformation au lieu du chiffre d'affaires brut (avant déduction des charges prestées).
- La répartition du chiffre d'affaires net entre les planteurs et la première transformation qui se faisait à raison de 57% pour les premiers et 43% pour les seconds passe à 59.5% et 40.5% respectivement.

Ce changement renchérit nettement le coût d'achat de la tonne de régimes, avec pour conséquence un impact négatif de 4.3 milliards de FCFA sur le résultat 2009.

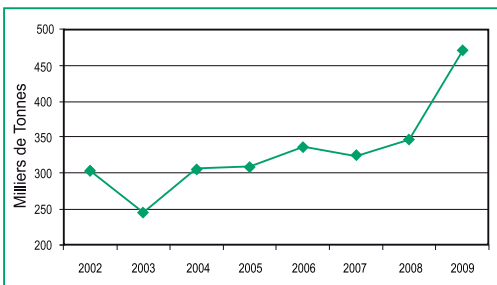
1.1.3- ACTIVITES AGRICOLES

PRODUCTIONS AGRICOLES (en tonnes)

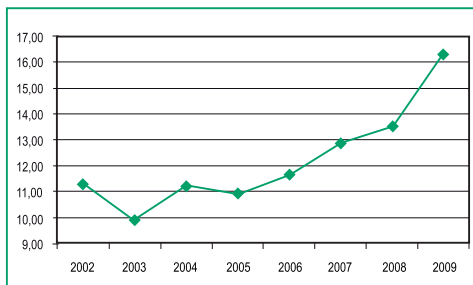
REGIONS	P.I					P.V					TOTAL				
	2009	2008	2007	09-08	%	2009	2008	2007	09-08	%	2009	2008	2007	09-08	%
SUD-EST	220,395	175,477	154,760	44,918	25.6%	262,098	262,515	216,192	-417	-0.2%	482,493	437,992	370,952	44,501	10.2%
CENTRE	154,801	91,330	96,657	63,471	69.5%	169,928	140,613	124,443	29,315	20.8%	324,729	231,943	221,100	92,786	40.0%
SUD-OUEST	96,330	79,439	72,417	16,891	21.3%	262,885	266,768	232,846	-3,883	-1.5%	359,215	346,207	305,263	13,008	3.8%
TOTAL PALMCI	471,526	346,246	323,833	125,280	36.2%	694,911	669,896	573,481	25,015	3.7%	1,166,437	1,016,142	897,314	150,295	14.8%

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

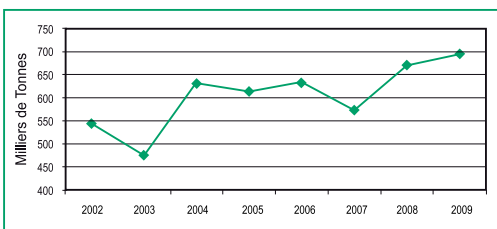
EVOLUTION DE LA PRODUCTION PI (KT)



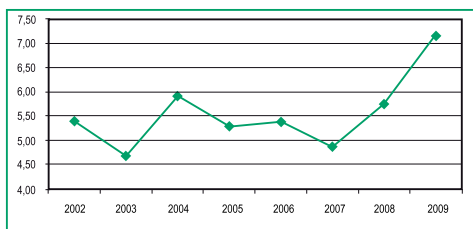
EVOLUTION DU RENDEMENT A L'HA EN PI



PRODUCTIONS PV



RENDEMENT A L'HA EN PV



1.1.3.1 Plantations industrielles

En plantations industrielles, les superficies en rapport passent de 25.580 ha en 2008 à 28.775 ha en 2009, notamment par l'effet de l'intégration de PHCI.

L'exercice 2009 a enregistré une production de 471 526 tonnes de régimes contre une prévision de 413 755 tonnes soit un dépassement de 14%.

Le rendement global a été amélioré passant de 13,5 T/ha en

2008 à 16,9 T/ha du fait des jeunes cultures, du suivi des itinéraires techniques et surtout de la fertilisation.

Le verger

- Superficies à fin 2009

Total verger planté : 38 450 ha

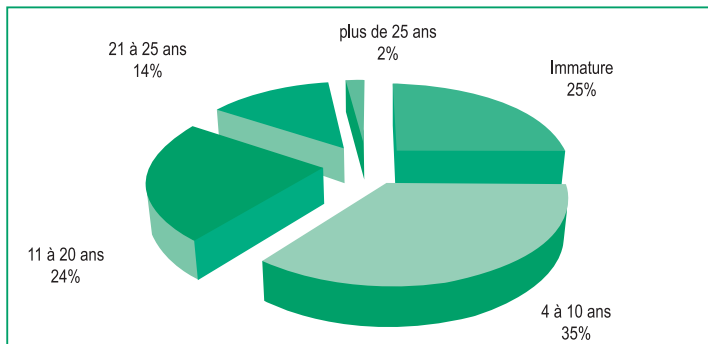
Total cultures immatures : 9 675 ha soit 25,2 % du verger

Total cultures en rapport : 28 775 ha soit 74,8 % du verger

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

La répartition par unité des parcelles par âge se présente selon le tableau ci-dessous :

Répartition du verger PI en 2009



• Replantation en 2009

Le programme de replantation 2009 a concerné les UAI d'Iboké (1 224,1 ha), Ehania (100 ha), Irobo (517,2 ha) et Gbapet (25 ha), soit un total de 1 866,3 ha.

1.1.3.2 Plantations villageoises

1.1.3.2.1 Superficies du verger

En plantations villageoises, les superficies plantées de l'aire d'intervention de PALMCI sont passées de 118 535 ha en 2008 à 125 378 ha en 2009. La hausse de ces superficies de 6 843 ha est le solde entre les nouvelles créations et les abattages, en vue notamment de la replantation. Les replantations et les créations ont été favorisées par le programme de vente de plants à crédit mis en place par PALMCI.

Les superficies PV en rapport ont régressé de 10 293 ha en raison des replantations.

1.1.3.2.2 Productions de régimes

Les achats de régimes ont été de 694 911 tonnes contre 669 896 tonnes en 2008 soit une augmentation de 3,7%. Cette augmentation est essentiellement l'effet d'un appui à l'encadrement des plantations villageoises (diffusion des bonnes pratiques, ramassage des fruits, meilleure

organisation de la récolte et de la collecte).

Les régimes PV ont représenté 59,6% des réceptions totales de régimes de l'année.

1.1.3.2.3 Activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois

Les actions mises en œuvre visent l'amélioration de la productivité des PV par un appui à l'encadrement technique et la fourniture des plants en vue du renouvellement des anciennes plantations.

1.1.4 - ACTIVITES INDUSTRIELLES

1.1.4.1 Productions

Globalement, les huileries ont réalisé une production de 279 876 tonnes d'huile de palme contre 251 760 tonnes en 2008 soit une augmentation de 11,2%, 44 251 tonnes d'amandes de palmiste (+18,7%) et 17 328 tonnes d'huile de palmiste (+1,4%). L'augmentation de la production d'huile de palme est due à la hausse de la production de régimes (+14,8%).

Le taux d'extraction de l'huile de palme est passé de 24,8% à 24% en raison du changement de critère de récolte. Celui de l'huile de palmiste a baissé de 43,2% à 39,3% à cause de la mauvaise qualité des amandes.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le tonnage de régimes usinés ainsi que les productions d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste des trois dernières années sont donnés dans les tableaux ci-après :

REGIMES DE PALME USINES (en tonnes)

REGIONS	EXERCICE			Variation 2009-2008	
	2009	2008	2007	EN QTE (T)	EN %
SUD-EST	481 915	438 321	370 887	43 594	9,95%
CENTRE	325 021	231 468	221 188	93 553	40,42%
SUD-OUEST	359 344	346 754	305 504	12 590	3,63%
TOTAL PALMCI	1 166 279	1 016 543	897 579	149 737	14,73%

HUILE DE PALME PRODUITE (en tonnes)

REGIONS	EXERCICE			Variation 2009-2008	
	2009	2008	2007	EN QTE (T)	EN %
SUD-EST	114,228	107,154	85,794	7,073	6.60%
CENTRE	76,833	56,403	51,748	20,430	36.22%
SUD-OUEST	88,815	88,203	70,768	613	0.69%
TOTAL PALMCI	279,876	251,760	208,310	28,116	11.17%

HUILE DE PALMISTE PRODUITE (en tonnes)

REGIONS	UAI	EXERCICE			Variation 2009-2008	
		2009	2008	2007	EN QTE (T)	EN %
	Toumanguié	8 919	9 045	8 590	-126	-1,4%
	Iboké	8 410	8 047	6 331	363	4,5%
TOTAL PALMCI		17 328	17 092	14 921	237	1,4%

1.1.4.2 Réhabilitation des huileries et des palmisteries

Le programme de réhabilitation des usines s'est poursuivi en 2009 avec le renouvellement des équipements stratégiques (chaudières, turbines, etc.), la modernisation et l'augmentation des capacités des usines d'Ehania centre et d'Irobo. Au terme des travaux en cours, la capacité de l'usine d'Ehania centre passera de 45 T/H à 90 T/H et celle d'Irobo passera de 45 T/H à 60 T/H. Ce vaste

programme d'investissement vise à augmenter la capacité de traitement des usines et à améliorer la disponibilité des utilités (vapeur, électricité, etc.) afin de répondre efficacement à la croissance de la production de régimes. Par ailleurs, ces investissements devraient permettre de réduire le coût d'usinage des régimes (réduction des pannes, réduction de la consommation de gasoil, réajustement de l'effectif, etc.).

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

La capacité d'usinage des noix ainsi que le fonctionnement des palmisteries demeurent une préoccupation ; des dispositions particulières sont en cours pour juguler ce problème.

1.1.5- PERSONNEL ET FORMATION

1.1.5.1 Effectifs

La situation des effectifs au 31 décembre 2009 est la suivante :

L'effectif global à fin 2009 est de 5 734 employés contre 4 977 au 31 décembre 2008. L'accroissement de l'effectif est dû à l'absorption de PHCI et à l'augmentation de la production.

1.1.5.2 Les frais de personnel

Les frais de personnel de l'exercice 2009 s'élèvent à 14 112 millions de FCFA contre 13 760 millions de FCFA en 2008 soit une hausse de (+2,6%) due à l'intégration du personnel PHCI et à l'accroissement de la production PI.

1.1.5.3 La Formation

Conformément aux objectifs fixés, l'exercice 2009 a été marqué par l'habilitation, par le FDFP, du cabinet de formation PALMCI.

Pour rendre ce cabinet opérationnel dès 2010, la priorité en 2009 a été accordée à la formation des formateurs internes qui seront chargés de l'animation des formations métiers.

En outre, le partenariat avec WILMAR impliquant la collaboration au quotidien avec des partenaires anglophones, la formation en anglais professionnel a occupé une place de choix dans le programme de formation de l'année 2009.

Les dépenses de formation se sont élevées à 106 millions contre 118 millions en 2008.

1.2- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2009 s'élève à 93 515 millions de FCFA contre 115 247 millions de FCFA en 2008, soit une baisse de 18,9 % qui résulte des quatre facteurs ci-après :

- 1- l'augmentation du volume de production d'huile de palme et le rachat d'huile de palme brute à SANIA en vue des ventes à l'export ont généré un écart favorable de 39,5% sur le chiffre d'affaires.
- 2- la baisse du prix moyen de vente de l'huile de palme et de l'huile de palmiste a engendré des écarts respectifs de -22,9 % et -3,4 % sur le chiffre d'affaires.
- 3- depuis le mois de février 2009, c'est la société SANIA qui achète les régimes de palme aux planteurs et qui les confie à PALMCI en vue de l'usinage. Cet usinage fait l'objet d'un travail à façon qui est facturé à SANIA dans le cadre d'un contrat appelé « Tolling ». Le travail à façon est fixé de telle façon que PALMCI conserve l'intégralité de sa marge. Il n'y a donc pas de transfert de résultat. Le chiffre d'affaires de PALMCI baisse du fait du tolling de 34,7 % mais ses charges baissent également dans les mêmes proportions du fait que les régimes sont achetés par SANIA.
- 4- l'augmentation des ventes des autres produits (carburant, plants) a généré un écart favorable de 2,6% sur le chiffre d'affaires.

Ce chiffre d'affaires provient de la vente de 196 746 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 58 269 millions de FCFA, 17 464 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 5 029 millions de FCFA, 9 805 tonnes de tourteaux de palmiste pour 126 millions de FCFA et de la facturation de l'usinage de 628 777 tonnes de régimes pour une valeur de 25 000 millions de FCFA

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des ventes de 2007 à 2009 :

	LIBELLES	UNITE	2007	2008	2009	ECARTS 09 /08	ECARTS 09 /08
HUILE DE PALME	Quantités vendues	T	208,861	241,943	196,746	-45,197	-18.68%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA	62,670	104,055	58,269	-45,787	-44.00%
	Prix moyen	FCFA/T	300,055	430,083	296,161	-133,921	-31.14%
PALMISTE	Quantités vendues	T	162	0	250	250	100.00%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA	14	0	24	24	100.00%
	Prix moyen	FCFA/T	85,000	0	95,000	95,000	100.00%
HUILE DE PALMISTE	Quantités vendues	T	16,353	14,221	17,464	3,243	22.80%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA	5,649	7,320	5,029	-2,291	-31.30%
	Prix moyen	FCFA/T	345,470	514,710	287,953	-226,756	-44.06%
TOURTEAUX PALMISTE	Quantités vendues	T	9,378	21,079	9,805	-11,274	-53.49%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA	261	609	126	-483	-79.38%
	Prix moyen	FCFA/T	27,868	28,890	12,810	-16,080	-55.66%
TRAVAIL A FAÇON	Quantités vendues	T			628,777	628,777	100.00%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA			25,000	25,000	100.00%
	Prix moyen	FCFA/T			39,759	39,759	100.00%
PULPE SELECTIONNEE	Quantités vendues	T			115	115	100.00%
	Chiffre d'affaires	Millions FCFA			39	39	100.00%
	Prix moyen	FCFA/T			343,178	343,178	100.00%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES en Millions FCFA			68,594	111,984	88,486	-23,498	-20.98%
AUTRES PRODUITS			0	3,263	5,029	1,766	54.11%
CHIFFRE D'AFFAIRES ETATS FINANCIERS en Millions FCFA			68,594	115,247	93,515	-21,732	-18.86%

1.3- INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 18 010 millions de FCFA.
Le tableau récapitulatif ci-dessous donne le détail des investissements 2009.

INVESTISSEMENT 2009

LIBELLE	MONTANTS (millions FCFA)
Charges à étaler *	731
Plantations	5 274
Bâtiments	4 071
Matériel et outillage	4 362
Agencement et aménagement matériel	2 505
Matériel et logiciel informatique	224
Matériel et mobilier	838
Immobilisations financières	5
TOTAL	18 010

* Charges à étaler : délimitation et bornage du patrimoine

Charges à étaler : frais financiers relatifs aux investissements en cours

211

520

731

Les investissements en plantation ont porté sur la replantation de 1866 ha ainsi que sur l'entretien des parcelles plantées de 2006 à 2008 d'une superficie de 7 809 ha.

Le matériel et outillage ainsi que les agencements et

aménagements concernent essentiellement le renouvellement et la remise en état de l'outil industriel.

Les investissements en bâtiment ont porté sur la construction des nouvelles usines d'Ehania et d'Irobo ainsi que sur la réhabilitation de logements du personnel.

BILAN SIMPLIFIE (MILLIONS FCFA)

ACTIF				Variation	
LIBELLES	2009	2008	2007	MONTANT	%
ACTIF IMMOBILISE					
Charges immobilisées	638	0	1422	638	
Immobilisations incorporelles	236	184	240	52	22%
Immobilisations corporelles	78 431	68 751	61 834	9 680	12%
Immobilisations financières	602	372	460	230	38%
Total actif immobilisé	79 907	69 307	63 956	10 599	13%
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	12 198	17 932	8 319	-5 734	-47%
Créances Clients	15 425	10 717	12 515	4 709	31%
Autres créances	13 104	10 132	4 585	2 972	23%
Total actif circulant	40 729	38 781	25 419	1 948	5%
TRESORERIE ACTIF					
Trésorerie actif	9 814	168	1 062	9 647	98%
TOTAL GENERAL ACTIF	130 450	108 256	90 437	22 195	21%

PASSIF				Variation	
LIBELLES	2009	2008	2007	MONTANT	%
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES					
Capital	20 406	19 501	19 501	905	5%
Primes et réserves	2 383	536	537	1 846	344%
Report à nouveau	7 423	-3 235	-16 026	10 658	-329%
Résultat de l'exercice	2 768	10 658	12 791	-7 890	-74%
Total capitaux propres	32 980	27 461	16 803	5 519	33%
DETTES FINANCIERES					
Emprunts	23 563	17 767	17 805	5 796	33%
Dettes financières diverses	11 560	11 049	10 452	511	5%
Provisions financières	1 315	2 863	2507	-1 548	-54%
Total des dettes financières	36 438	31 679	30 764	4 759	15%
Total ressources stables	69 418	59 140	47 567	10 279	17%
PASSIF CIRCULANT					
Clients, avances reçues	11 465	2 062	4 667	9 403	456%
Fournisseurs	12 504	12 846	8 949	-342	-3%
Dettes fiscales	604	312	646	292	93%
Dettes sociales	1 210	1 372	910	-162	-12%
Autres dettes	3 355	2 242	2 636	1 113	50%
Total passif circulant	29 139	18 834	17 808	10 304	55%
TRESORERIE-PASSIF					
Trésorerie passif	30 194	28 356	22 792	1 837	6%
Ecart de conversion passif	1 700	1 925	2 270	-226	-12%
TOTAL GENERAL PASSIF	130 450	108 256	90 437	22 195	21%

COMPTE DE RESULTAT

LIBELLES	2009	2008	2007	Variation	
				MONTANT	%
Chiffres d'affaires	93 515	115 247	70 963	-21 732	-19%
Production stockée	-4 054	6 576	41	-10 630	-162%
Production immobilisée	2 165	3 245	545	-1 080	-33%
Autres produits	2 266	5 780	1 072	-3 514	-61%
Reprise de provisions	2 993	1 092	130	1 900	174%
Transfert de charges	4 658	46	3 676	4 612	10013%
Total des produits d'exploitation	101 544	131 987	76 427	-30 444	-23%
Achats de marchandises	21 994			21 994	
Achats de matières premières	11 798	47 785	22 393	-35 987	-75%
Autres achats	11 290	16 567	11 429	-5 276	-32%
Transports	8 788	8 509	6 472	279	3%
Services extérieurs	12 446	15 906	7 201	-3 461	-22%
Impôts et taxes	1 552	1 246	916	305	25%
Autres charges	775	1 171	190	-395	-34%
Charges de personnel	14 112	13 760	11 531	352	3%
Dotations aux amortissements et provisions	11 718	12 033	11 093	-315	-3%
Total charges d'exploitation	94 474	116 977	71 225	-22 504	-19%
Résultat d'exploitation	7 070	15 010	5 202	-7 940	-53%
Produits financiers	301	201	18	100	50%
Charges financières	-4 506	-4 519	-4 135	13	0%
Résultat financier	-4 205	-4 318	-4 117	113	-3%
Produits hors activité ordinaires	4	52	11 724	-49	-93%
Charges hors activités ordinaires	-85	-71	-3	-15	21%
Résultats avant impôts	2 783	10 673	12 806	-7 890	-74%
Impôts sur le résultat	-15	-15	-15	0	0%
RESULTAT NET	2 768	10 658	12 791	-7 890	-74%

Marge brute sur matières/ CA

56,49% 65,93%

Valeur ajoutée/CA

27,00% 33,85%

Excédent brut d'exploitation/CA

11,91% 17,60%

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTES DE BILAN

Le bilan de l'exercice 2009 s'équilibre à 130 450 millions de FCFA contre 108 256 millions de FCFA en 2008, soit une hausse de 22 194 millions de FCFA.

Les variations les plus significatives des postes du bilan s'analysent comme suit :

2.1.1 - L'ACTIF

2.1.1.1 - L'Actif Immobilisé

Les immobilisations nettes enregistrent une hausse générale de 10 599 millions de FCFA. Cette hausse s'explique par le fait que les investissements de l'exercice sont supérieurs à la dotation aux amortissements.

2.1.1.2 - L'Actif Circulant

Au titre de l'exercice 2009, le montant des actifs circulants s'élève à 40 729 millions de FCFA contre 38 781 millions de FCFA en 2008, soit une hausse de 1 948 millions de FCFA qui est la résultante d'une baisse de 5 733 millions de FCFA sur les stocks, d'une hausse 2 972 millions de FCFA sur les autres créances (créances planteurs) et d'une hausse de 4 709 millions de FCFA sur les créances et emplois assimilés (créances clients).

2.1.1.3 Trésorerie - Actif

Cette rubrique connaît une hausse de 9 647 millions de FCFA due, pour 8 000 millions de FCFA, à la mise en place en fin d'exercice des prêts SGBCI et BOA.

2.1.2 - LE PASSIF

2.1.2.1 - Capitaux propres

Les capitaux propres connaissent un accroissement de 5 519 millions de FCFA qui provient pour 2 768 millions de FCFA du bénéfice de l'exercice, pour 905 millions de FCFA de l'augmentation du capital et pour 1 846 millions de FCFA de la prime de fusion résultant de l'absorption de PHCI.

Le solde des capitaux propres est ainsi porté à 32 980 millions de FCFA soit 1.6 fois le niveau du capital social.

2.1.2.2 - Dettes financières

La rubrique des dettes financières d'un montant de 36 438 millions de FCFA connaît une hausse nette de 4 759 millions de FCFA

Ces dettes se détaillent comme suit :

2.1.2.2.1 - Emprunts

D'un montant de 17 767 millions de FCFA au 31 décembre 2008, les emprunts connaissent une hausse de 5 796 millions de FCFA qui résulte de la souscription de deux nouveaux emprunts d'un montant de 8 000 millions de FCFA et du remboursement de divers emprunts moyen terme pour un montant de 2 204 millions de FCFA.

2.1.2.2.2 - Dettes financières diverses

D'un montant de 11 560 millions de FCFA, cette rubrique comprend la dette à l'égard des actionnaires de référence que sont SIFCA (7 865 millions de FCFA) et NAUVU (3 585 millions de FCFA) et les cautions versées par les fournisseurs.

2.1.2.2.3 - Provisions financières pour risques et charges

D'un montant de 2 863 millions de FCFA en 2008, cette rubrique s'élève à 1 315 millions de FCFA au 31 décembre 2009, soit une baisse de 1 548 millions de FCFA. Elle se détaille comme suit :

Provisions pour litiges	207 millions F CFA
Provisions pour retraite et pensions	1 108 millions F CFA

La provision pour litiges se rapporte pour 125 millions FCFA à des contentieux avec le personnel licencié et pour 82 millions FCFA à des contentieux d'ordre commercial.

La baisse globale de ce poste se justifie par des provisions pour risques devenues désormais sans objet.

2.1.2.3 - Passif Circulant

Au 31 décembre 2009, cette rubrique s'élève à 29 139 millions de FCFA ce qui correspond à une hausse de 10 304 millions de FCFA résultant principalement de l'augmentation des avances clients. Ces avances ont permis de financer en partie les investissements en attendant que les financements appropriés soient mis en place.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

2.1.2.4 - Trésorerie - Passif

A la clôture de l'exercice 2009, cette rubrique est en hausse de 1 837 millions de FCFA par rapport à l'exercice précédent, essentiellement sur les crédits d'escompte.

2.2 - COMPTES DE GESTION

Au 31 décembre 2009 le chiffre d'affaires s'élève à 93 515 millions de FCFA contre 115 247 millions de FCFA au 31 décembre 2008 soit une baisse de 21 732 millions de FCFA représentant 19 %. Cette baisse est due à la chute des prix moyens de vente de l'huile de palme et de l'huile de palmiste passés respectivement de 430 083 FCFA/T à

296 161 FCFA/T et de 514 710 FCFA/T à 287 953 FCFA/T et à l'opération de travail à façon portant sur les régimes des PV.

Les charges d'exploitation cumulées de l'exercice s'élèvent à 94 474 millions de FCFA soit une baisse de 22 504 millions de FCFA équivalent à - 19%.

Le détail de ces charges se présente comme suit :

2.2.1 - ACHATS DE MARCHANDISES

Il s'agit d'huile de palme et d'huile de palmiste rachetées à SANIA en vue de l'exportation :

LIBELLES	2009	2008	Variation 08-09	
			MONTANT	%
Achat d'huile de palme brute	20 263		20 263	100%
Achat d'huile de palmiste	1 657		1 657	100%

2.2.2 ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Ce poste enregistre principalement la valeur d'achat des régimes de palme aux planteurs ainsi que les consommations

d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires etc.)

L'évolution de ces achats est illustrée dans le tableau ci-après :

LIBELLES	2009	2008	Variation 08-09	
			MONTANT	%
Intrants agricoles (millions FCFA)	6 264	6 475	-211	-3%
Achats de régimes (millions FCFA)	2 453	37 261	-34 808	-93%
Achats de régimes (tonnes)	64 840,85	669 896	-605 055	-90%
Prix d'achats de régimes (FCFA/Kg)	37,83	55,62	-18	-32%

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

- La baisse des achats de régimes résulte du transfert des activités d'achats de régimes PV à SANIA depuis le mois de février 2009 dans le cadre de la convention de « tolling ». Sur l'exercice, PALMCI n'a acheté que les régimes PV du mois de janvier 2009.

millions de FCFA contre 16 567 millions de FCFA en 2008, soit une baisse de 5 276 millions de FCFA.

Cette rubrique se compose notamment des consommations de produits pétroliers, de pièces de rechanges, des produits chimiques et de l'électricité.

2.2.3 - AUTRES ACHATS CONSOMMÉS

Les autres achats consommés s'élèvent en 2009 à 11 290

L'évolution de ces achats de 2008 à 2009, nette des ventes de carburant, se présente comme suit (en millions de FCFA) :

LIBELLES	2009	2008	Variation 08-09	
			MONTANT	%
Produits pétroliers	2 908	2 213	695	31%
Fournitures ateliers usines	3 727	5 161	-1 434	-28%
Petits outillages et matériel	505	1 177	-672	-57%
produits chimiques	741	785	-44	-6%
Electricité	625	444	181	41%

- La hausse de la consommation de produits pétroliers est liée à l'augmentation du prix du carburant et à l'augmentation du tonnage de régimes usinés.
- Le renouvellement progressif des équipements usines, l'entretien préventif et l'approvisionnement à partir de la Malaisie expliquent la baisse de la consommation de pièces de rechange huileries.
- La baisse de la consommation de petits matériel et outillage résulte d'une meilleure gestion du matériel et à l'entretien sélective des plantations.
- La hausse de la consommation d'électricité (Ehania, Toumangué et Irobo) résulte également de l'augmentation de l'activité.

2.2.4 - TRANSPORT

LIBELLES	2009	2008	Variation 08-09	
			MONTANT	%
Transport privé de régimes PI (en millions de FCFA)	825	1 130	-306	-27%
Transport privé de régimes PV (en millions de FCFA)	3 563	3 487	76	2%
Transport privé de régimes (en millions de FCFA)	4 388	4 618	-230	-5%
Tonnages de régimes transportés	1 166 437	1 016 144	150 293	15%
Transport d'hp (Tonne)	2 781	2 503	278	11%
Transport d'h palmiste	132	169	-37	-22%
Transport d'amandes de palmiste	441	240	201	83%
Transport d'huile et amandes de palmistes (en millions de FCFA)	3 354	2 913	441	15%
Tonnages d'huile transporté (en tonnes)	269 207	250 319	18 888	8%

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Avec un niveau de charge de 8 788 millions de FCFA au 31 décembre 2009, le poste transport connaît une augmentation de 279 millions de FCFA par rapport à l'exercice 2008 due à l'accroissement du volume transporté et l'augmentation des tarifs de transport.

2.2.5 - SERVICES EXTÉRIEURS

Au 31 décembre 2009, les services extérieurs s'élevaient à 12 446 millions FCFA contre 15 906 millions de FCFA en 2008, soit une baisse de 3 460 millions de FCFA.

LIBELLES	2009	2008	Variation 08-09	
			MONTANT	%
Entretien pistes PI	415	746,76	-332	-44%
Entretien pistes PV	829	4289,50	-3 460	-81%
Travaux aux champs	1 108	2144,35	-1 036	-48%
Location de matériel	1 756	1624,39	132	8%
Frais de transit, analyse, embarquement et surveillance	232	534,70	-303	-57%
Entretien réparation usine	692	943,94	-252	-27%
Frais bancaires	285	427,03	-143	-33%
Téléphone	284	241,75	42	17%

- Compte tenu du niveau d'entretien pistes effectué en 2008 aussi bien en PI qu'en PV, le budget de l'exercice a été nettement revu à la baisse.
- La baisse du coût des travaux d'entretien aux champs résulte de la mise en œuvre de la politique d'entretien sélectif.

2.2.6 - AUTRES CHARGES DIVERSES

Les autres charges diverses s'élevaient à 775 millions de FCFA. Elles comprennent une provision créances douteuses de 372 millions de FCFA, une provision pour dépréciation de stock de 139 millions de FCFA, des redevances villageoises pour 125 millions de FCFA et des dons pour 56 millions de FCFA.

2.2.7 - FRAIS DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élevaient à 14 112 millions de FCFA contre 13 760 millions de FCFA, soit une augmentation de 352 millions de FCFA (+2,6%) due au niveau d'activité et l'intégration du personnel de PHCI.

2.2.8 - RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat négatif sur l'activité financière est de 4 205 millions de FCFA contre 4 318 millions de FCFA en 2008, soit une amélioration de 113 millions de FCFA (-2,6%).

Ce résultat négatif sur l'activité financière demeure néanmoins élevé en raison du niveau de la dette liée aux besoins de financement de l'exploitation et des investissements.

2.3 - RESULTAT DE L'EXERCICE

Malgré l'augmentation significative du volume de production d'huile de palme brute (+11,2%), le résultat de l'exercice, quoique bénéficiaire de 2 768 millions de FCFA demeure faible. Cette faiblesse du résultat est essentiellement due à la chute des cours moyens de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste et aux changements apportés au mécanisme de fixation du prix d'achat des régimes PV.

En effet, le prix moyen de la tonne d'huile de palme brute est passé 430 083 FCFA à 296 161 FCFA soit un écart défavorable de prix de 39 706 millions de FCFA. Quant au prix moyen de la tonne d'huile de palmiste, il est passé de 514 710 FCFA à 287 953 FCFA soit un écart défavorable de prix de 3 427 millions de FCFA.

Par ailleurs, le changement de règle AIPH pour la fixation du prix des régimes a engendré un coût supplémentaire de 4 271 millions de FCFA par rapport à l'exercice antérieur.

A contrario, l'écart favorable de prix enregistré sur les régimes PV corrélativement à la baisse du prix moyen de vente de l'huile de palme brute est de 23 294 millions

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

de FCFA. Au total, l'impact des éléments énumérés ci-dessus sur le résultat de l'exercice est de - 24 110 millions de FCFA.

2.4 - CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

DESCRIPTION

Dans le cadre du financement de son programme d'investissement, la société est amenée à utiliser des concours bancaires court terme en attendant la mise en place de financement moyen et long terme plus appropriés. Jusqu'à fin 2008, les frais financiers relatifs à ces concours bancaires étaient comptabilisés à tort en charge sur l'exercice.

Par ailleurs, les frais généraux engendrés par les Unités Agricoles Intégrées (U.A.I.) étaient également comptabilisés en charge en totalité bien que ces frais généraux soient imputables aussi bien aux plantations immatures qu'aux plantations en rapport.

Au titre de l'exercice 2009, la société a décidé d'étaler les frais financiers relatifs au financement des investissements sur cinq ans et d'immobiliser la quote part des frais généraux des UAI qui se rapporte aux plantations immatures. Par le biais du compte « transfert de charges », ces frais ont été respectivement affectés en :

- « Charges à étaler » sur une durée de 5 ans, pour les frais financiers
- « Plantations en cours de création », pour les frais généraux U.A.I.

RAISONS

Ce changement de méthode comptable vise à donner une image plus fidèle de la réalité économique. En effet, l'immobilisation des frais financiers relatifs aux investissements et la quote part des frais généraux de plantation qui se rapporte aux plantations immatures permettent d'obtenir le coût réel d'acquisition des immobilisations et une meilleure lisibilité des charges de l'exercice.

IMPACT

- 1- Sur l'exercice 2009, les frais financiers identifiés et affectés en charge à répartir sont de 407 541 970 FCFA. Si cette méthode avait été appliquée en 2008, ces frais auraient alors représenté un montant de 554 436 404 FCFA.
- 2- Sur l'exercice 2009, les frais généraux des U.A.I. identifiés et affectés en immobilisations en cours sont de 1 615 262 926 FCFA. Si cette méthode avait été appliquée en 2008, ces frais auraient alors représenté un montant de 1 316 167 594 FCFA.

III - PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil d’Administration vous propose d’affecter comme suit le résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2009 :

Report à nouveau au 31 décembre 2008	+7 423 428 873
Résultat net de l’exercice 2009	+ 2 767 955 603
Réserve légale	-1 019 138 448
Nouveau report à nouveau	+ 9 172 246 028

A la clôture de l’exercice, la trésorerie est négative de 20 379 millions de FCFA. Aussi, comme vous en avez été informé, la société est engagée depuis l’année 2009 dans un vaste programme d’augmentation de la capacité de traitement des régimes avec le montage d’une nouvelle ligne à Ehania et à Irobo ainsi que le renouvellement des équipements stratégiques (chaudières et turbines).

Le renouvellement des équipements stratégiques va se poursuivre en 2010 et 2011. Le coût global du projet est estimé à 55 milliards de FCFA.

Compte tenu de la situation de trésorerie de l’entreprise et des besoins de financement évoqués ci-dessus, nous ne pouvons pas envisager de distribution de dividendes.

IV - PERSPECTIVES

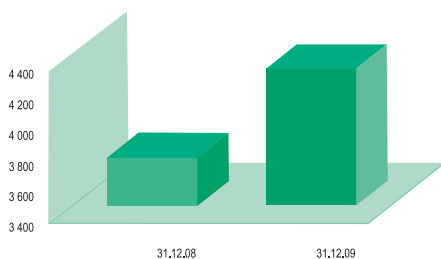
Les volumes de production devraient rester relativement stables malgré l’effet de la sécheresse enregistrée l’année dernière. Néanmoins, grâce aux efforts de réduction de coût, et dans un contexte où la tendance des prix de vente

de l’huile de palme brute et de l’huile de palmiste est favorable, l’exercice devrait se solder par un résultat en nette amélioration.

V- NOTE SUR LA VALEUR DU TITRE PALMCI

Les fonds propres de la société se confortent de 5,5 milliards de FCFA par rapport au 31 décembre 2008, en dépit de l'année difficile que nous avons connue.

Ainsi, la valeur comptable du titre est portée à 4 298 FCFA, soit une amélioration de 16% par rapport au 31 décembre 2008.



La valeur boursière du titre est de 7 095 FCFA au 31 décembre 2009, contre 14 100 FCFA au 31 décembre 2008, soit une régression de l'ordre de 50%.

Les cours moyens 2009 et 2008 ont été respectivement de 8 109 FCFA et de 18 491 FCFA.

De façon générale, les indices boursiers ont régressé sensiblement pour l'ensemble du marché. A fin décembre 2009, les indices ont affiché une régression de l'ordre de 25% par rapport à l'année précédente, avec un niveau des capitaux transigés en baisse de l'ordre de 55%.

La valeur boursière du titre, reste cependant supérieure à sa valeur comptable (de l'ordre de 1,6 fois).

VI- NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé la nomination de :

- Monsieur Yves LAMBELIN,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur David BILLON,
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE,
- Monsieur Ranveer SINHG CHAUHAN,
- Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

États financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société PALMCI, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes exposés dans la note « I-B1 » de l'état annexé et relatifs à la détermination du coût de réhabilitation des usines et à la valorisation des plants de palmier à huile en maturation.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

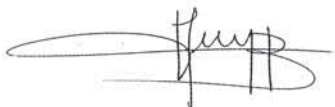
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 26 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

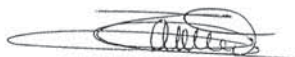
Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport spécial Sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2009

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Convention de prêt de SIFCA à l'ex-PHCI absorbée par PALMCI

Administrateur ou dirigeant commun :

Monsieur Yves Lambelin en qualité de Président du conseil d'administration de PALMCI et Directeur Général du groupe SIFCA.

Nature et objet :

Dans le cadre de l'opération « Redback », la société SIFCA a racheté une dette de PHCI à l'égard d'Unilever-CI d'un montant de FCFA 1.577.708.233.

Suite à l'absorption de PHCI par PALMCI le 23 juillet 2009, cette dette a été transférée au passif du bilan de PALMCI qui en est désormais redevable.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que

l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1.2 Convention de prêt avec SIFCA

Administrateur ou dirigeant commun :

Monsieur Yves Lambelin en qualité de Président du conseil d'administration de PALMCI et Directeur Général du groupe SIFCA.

Nature et objet :

Mise en place par SIFCA au profit de PALMCI, d'un prêt d'un montant de FCFA 1.666.666.667 que PALMCI remboursera dès que sa situation financière le permettra et, sous la condition qu'elle ait au préalable remboursé l'intégralité des sommes dues à ses partenaires financiers (pool bancaire et banques de développement), conformément aux termes et conditions de la restructuration de leurs dettes respectives.

Modalités et rémunération :

Ce prêt est productif d'intérêts au taux de 9,5 % l'an. Les charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI sur l'exercice 2009 au titre de cet emprunt se sont élevées à FCFA 160.532.406.

1.3 Convention de prêt à la société THSP

Administrateur ou dirigeant commun :

PALMCI, administrateur de THSP, représentée par Monsieur Yves Lambelin.

Nature et objet :

Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la société THSP, décidé par le conseil d'administration en sa réunion du 18 juin 1999, il a été conclu avec PALMCI une convention de compte courant d'un montant de FCFA 123 millions.

Modalités et rémunération :

Ce montant est rémunéré au taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le solde de l'avance en compte courant de la société THSP est débiteur de FCFA 60 millions dans les livres de PALMCI au 31 décembre 2009.

Les produits financiers enregistrés dans les comptes de PALMCI au titre de cette convention se sont élevés à FCFA 3,5 millions sur l'exercice 2009.

1.4 Convention de cession de créances détenues sur PALMCI, entre les sociétés Unilever Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU

Administrateurs ou dirigeants communs :

SIFCA et NAUVU représentées par Messieurs Yves Lambelin et Ranveer Singh Chauhan.

Nature et objet :

Conformément aux dispositions de la convention signée le 03 décembre 2008 entre les sociétés Unilever-Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU dans le cadre de l'opération « Redback », la société Unilever-Côte d'Ivoire a cédé aux sociétés SIFCA et NAUVU, ses créances d'un montant total de FCFA 9.000.000.000 (Neuf milliards de francs CFA) sur PALMCI.

Modalités et rémunération :

Ces créances ont été réparties entre les sociétés SIFCA et NAUVU à raison de FCFA 5.667.300.000 (Cinq milliards six cent soixante-sept millions trois cent mille francs CFA) pour la première et de FCFA 3.332.700.000 (Trois milliards trois cent trente deux millions sept cent mille francs CFA) pour la seconde. Les caractéristiques et les conditions de rémunération de cette dette dans les comptes de PALMCI demeurent inchangées :

- La dette subordonnée de FCFA 2.790.000.000 est rémunérée au taux BCEAO majoré de deux points. Le montant des charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI sur l'exercice 2009 au titre de cette dette s'élève à FCFA 225.571.879.

- La dette subordonnée de FCFA 3.333.333.333 est rémunérée au taux de 9,5 % l'an. Les charges d'intérêts comptabilisées par la société sur l'exercice 2009 au titre de cette dette se sont élevées à FCFA 368.022.465.

- Les arriérés d'intérêts dus au titre des deux prêts précités s'élèvent à FCFA 2.876.666.667. Ces arriérés d'intérêts ne sont pas productifs d'intérêts.

2. En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration. Toutefois, ces conventions ont fait l'objet d'une autorisation a posteriori par votre conseil d'administration en sa réunion du 28 avril 2010.

2.1 Convention d'assistance technique avec SIFCA

Administrateur ou dirigeant commun :

Monsieur Yves Lambelin en qualité de Président du conseil d'administration de PALMCI et Directeur Général du groupe SIFCA

Nature et objet :

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, la société SIFCA apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable.

Modalités et rémunération :

En contrepartie de cette assistance, la société SIFCA perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produites chaque mois par les prix de vente AIPH correspondants. Au titre de l'exercice 2009, le montant de l'assistance facturée par SIFCA et enregistrée dans les comptes de PALMCI s'élève à FCFA 728.683.822.

2.2 Convention d'assistance technique avec NAUVU

Administrateur commun :

Monsieur Ranveer Singh Chauhan en qualité d'administrateur de PALMCI et de NAUVU.

Nature et objet :

Au terme d'une convention conclue entre la société NAUVU et la société PALMCI, la société NAUVU met à disposition de PALMCI du savoir faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié.

Modalités et rémunération :

En contrepartie de cette assistance, la société NAUVU perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produites chaque mois par les prix de vente AIPH correspondants.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A la date du présent rapport, cette convention n'a pas encore fait l'objet de signature par les sociétés PALMCI et NAUVU, des négociations étant toujours en cours entre les parties.

Au titre de l'exercice 2009, le montant de la provision enregistrée par PALMCI dans ses comptes, dans le cadre de cette convention d'assistance technique, s'élève à FCFA 828.683.822.

2.3 Conventions avec SANIA

Administrateur ou dirigeant commun :

Monsieur Yves Lambelin en qualité de Président du conseil d'administration de PALMCI et Directeur Général de SANIA.

2.3.1 Convention de travail à façon

Nature et objet :

Selon les termes d'une convention signée le 1er février 2009, la société SANIA confie à PALMCI l'usinage des régimes de palme qu'elle achète auprès des planteurs villageois.

Modalités et rémunération:

En contrepartie de ce travail à façon effectué, PALMCI perçoit une rémunération assise sur les quantités de régimes usinés pour le compte de SANIA. Le coût unitaire utilisé par PALMCI pour la facturation du travail à façon est déterminé chaque mois en faisant le produit du Prix de vente AIPH de l'huile de palme brute par le taux

d'extraction de l'huile de palme brute, produit duquel est déduit le prix d'achat des régimes aux planteurs.

La rémunération perçue par PALMCI au cours de l'exercice 2009 au titre de cette convention s'élève à FCFA 24.999.659.952 pour un total de 628.777 tonnes de régimes usinés.

2.3.2 Convention de partage

Nature et objet :

Selon les termes d'une convention signée le 16 novembre 2009, les sociétés SANIA et PALMCI ont convenu de partager les pertes ou gains qui résulteraient de la couverture à terme du prix de vente à l'export de l'huile de palme brute.

Modalités et rémunération:

La clé de répartition retenue pour le partage des gains et pertes générés par cette couverture est la quote-part de chaque société dans la production totale d'huile de palme réalisée par PALMCI, sachant que l'huile issue des régimes des plantations villageoises appartient à SANIA. Au titre de l'année 2009, la clé de répartition ainsi déterminée a été de 60,52 % pour SANIA et 39,48 % pour PALMCI.

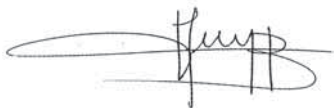
Le montant du manque à gagner supporté par PALMCI sur l'exercice 2009 au titre de cette convention s'élève à FCFA 2.274.901.201.

Abidjan, le 26 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

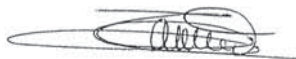
Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Attestation des commissaires aux comptes

Sur le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées

(Article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2009

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à FCFA 593.727.461 (cinq cent quatre-vingt-treize millions sept-cent vingt sept mille quatre cent soixante et un francs CFA) est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Abidjan, le 26 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes


Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution : **Approbation des comptes**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Deuxième résolution : **Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

Troisième résolution : **Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration et décide de constituer un complément de réserve légale à hauteur de 1 019 138 448 FCFA et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit +1 748 817 155 FCFA en report à nouveau. Le nouveau report à nouveau bénéficiaire s'établit à + 9 172 246 028 FCFA.

Quatrième résolution : **Indemnités de fonction des Administrateurs**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une

indemnité de fonction de 10 millions de FCFA aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cinquième résolution : **Renouvellement du mandat des Administrateurs**

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, décide de renouveler, pour une durée d'une année, les mandats de :

- Monsieur Yves Lambelin ;
- Monsieur Nazaire Gounongbé;
- Monsieur Honoré N'Guetta Assanvo
- Monsieur Pierre Billon ;
- Monsieur David Billon ;
- Monsieur Alassane Doumbia
- Monsieur Ranveer Singh Chauhan

Les mandats ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.

Sixième résolution : **Nomination des commissaires aux comptes suppléants**

L'Assemblée Générale, sur proposition des commissaires aux comptes, décide de nommer en qualité de commissaires aux comptes suppléants Monsieur N'DABIAN Kroa Bilé et Madame KOFFI Micheline, experts comptable agréés, pour une durée de six années qui expirera lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Septième résolution : **Pouvoirs**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Charges immobilisées	637 915 574				
Immobilisations incorporelles	235 606 845	183 803 115			
Immobilisations corporelles	77 448 163 697	67 638 369 151	Capital	20 406 297 497	19 501 154 640
Avances & acomptes versés sur immobilisations	983 008 917	1 112 775 546	Primes et réserves	9 806 066 208	-2 698 311 928
Immobilisations financières	601 824 148	372 107 036	Résultat net de l'exercice	2 767 955 603	10 658 126 859
Stocks	12 198 363 869	17 931 998 702	Dettes financières	36 438 036 554	31 678 847 669
Créances et emplois assimilés	28 530 920 007	20 848 813 836	Passif circulant	29 138 515 088	18 834 267 083
Trésorerie-Actif	9 814 368 029	167 802 416	Trésorerie-Passif	30 193 655 328	28 356 243 779
Ecart de conversion actif	0	0	Ecart de conversion passif	1 699 644 808	1 925 341 700
TOTAL	130 450 171 086	108 255 669 802	TOTAL	130 450 171 086	108 255 669 802

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
Achats de marchandises et variations de stocks	21 994 166 741	0	Ventes de marchandises		
Achats de matières premières et variations de stocks	11 774 723 596	47 795 003 050	Ventes de produits fabriqués	63 486 101 946	111 983 910 514
Autres achats et variations stocks	11 314 005 167	16 556 494 722	Travaux, services vendus	24 999 659 952	
Transports	8 787 889 486	8 509 008 247	Production stockée (ou déstockage)	-4 053 584 977	6 576 191 841
Services extérieurs	12 445 619 946	15 906 201 302	Production immobilisée	2 165 006 402	3 245 064 988
Impôts et taxes	1 551 592 780	1 246 218 639	Produits accessoires	5 029 278 296	3 263 460 264
Autres charges	775 402 396	1 170 858 644	Autres produits	2 266 002 738	5 780 075 145
TOTAL DES CHARGES	68 643 400 112	91 183 784 604	TOTAL DES PRODUITS	93 892 464 357	130 848 702 752
Valeur ajoutée	25 249 064 245	39 664 918 148			
Charges de personnel	14 112 154 745	13 760 408 264			
Excédent brut d'exploitation	11 136 909 500	25 904 509 884			
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 718 012 770	12 033 255 067	Reprises de provisions	2 992 633 885	1 092 456 588
Résultat d'exploitation	7 069 990 961	15 009 777 252	Transfert de charges	4 658 460 346	46 065 847
Frais financiers	4 506 074 742	4 518 663 111	Produits financiers		3 450 000
Pertes de change	0	0	Gain de change	300 956 980	197 099 176
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0	Reprises de provisions	0	0
TOTAL	4 506 074 742	4 518 663 111	TOTAL	300 956 980	200 549 176
Résultat des activités ordinaires	2 864 873 199	10 691 663 317			
Valeur comptable des cessions d'immobilisation	85 484 154	70 793 793	Produits de cessions d'immobilisation	3 566 558	52 257 335
Charges H.A.O.	0	0	Produits H.A.O.	0	0
Dotations H.A.O.	0	0	Reprises H.A.O.	0	0
Impôt sur le résultat	15 000 000	15 000 000			
Résultat net				2 767 955 603	10 658 126 859

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31 DECEMBRE 2009

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Frais financiers	4 506 074 742	4 518 663 111	Excédent Brut d'Exploitation	11 136 909 500	25 904 509 884
Perte de change	0	0	Transfert de charges	4 658 460 346	46 065 847
Charges H.A.O.	0	0	Revenus financiers	0	3 450 000
Impôt sur le résultat	15 000 000	15 000 000	Gains de change	300 956 980	197 099 176
TOTAL	4 521 074 742	4 533 663 111	TOTAL	16 096 326 826	26 151 124 907
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE				11 575 252 084	21 617 461 796

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

Variation globale nette des stocks		9 612 931 751	Variation globale nette des stocks	5 733 634 833	
Variation globale nette des créances	7 680 475 169	3 748 445 435	Variation globale nette des créances		
Variation globale nette des dettes circulantes			Variation globale nette des dettes circulantes	10 078 551 113	681 549 891
TOTAL	7 680 475 169	13 361 377 186	TOTAL	15 812 185 946	681 549 891
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION				8 131 710 777	-12 679 827 295
Excédent brut d'exploitation			11 136 909 500	25 904 509 884	
Production immobilisée			-2 165 006 402	-3 245 064 988	
Excédent de Trésorerie d'Exploitation			17 103 613 875	9 979 617 601	

RESSOURCES DE FINANCEMENT

Investissement total	16 305 572 544	16 140 553 914	Variation du besoin de financement globale	8 130 079 775	-12 679 922 295
dividendes	0	0	Capacité d'autofinancement	11 575 252 084	21 617 461 796
Emplois financiers contraints	4 495 748 108	3 280 354 165	Augmentations de capital	905 142 857	
			Autres dettes financières	8 000 000 000	4 025 089 131
TOTAL	20 801 320 652	19 420 908 079	TOTAL	28 610 474 716	12 962 628 632
VARIATION DE TRESORERIE				7 809 154 064	-6 458 279 447

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil d'administration propose d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 comme suit :

			Report à nouveau antérieur	7 423 428 873	-3 234 697 986
			Résultat de l'exercice	2 767 955 603	10 658 126 859
			Réserve légal	1 019 138 448	
			Nouveau report à nouveau	9 172 246 028	7 423 428 873

COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT ANNUEL 2009







Société anonyme au capital de 20 406 297 497 FCFA

Siège social : 18 BP 3321 Abidjan 18

Boulevard de Vridi

RCCM n° CI-ABJ-1996-B-2005 303

